



Rueil-Malmaison, le 31 août 2009

Communiqué de presse

Partenariat stratégique entre Qatari Diar et VINCI :

- **rapprochement entre VINCI et Cegelec pour créer un acteur européen majeur du secteur des services dans l'énergie ;**
- **coopération industrielle élargie entre Qatari Diar et VINCI ;**
 - **entrée au capital de VINCI de Qatari Diar, qui deviendrait son premier actionnaire après les salariés.**

Qatari Diar et VINCI annoncent qu'ils sont entrés en négociation exclusive au terme de laquelle Qatari Diar apporterait sa filiale Cegelec à VINCI en échange d'une prise de participation au capital de VINCI.

Cet apport est envisagé sur la base d'une parité de 31,5 millions d'actions VINCI pour 100% de Cegelec.

Qatari Diar deviendrait ainsi le premier actionnaire de VINCI après les fonds d'épargne des salariés du Groupe.

Cette opération, au service d'un projet industriel ambitieux, s'inscrirait dans la dynamique d'un partenariat stratégique entre Qatari Diar et VINCI. Ce partenariat conjuguerait une coopération industrielle élargie et la conclusion d'un accord d'actionnariat stable entre les deux partenaires.

Conformément aux dispositions réglementaires, le projet sera préalablement soumis à la consultation des instances sociales et à l'aval des autorités compétentes en matière de concurrence.

Un projet industriel ambitieux

Cegelec est un groupe international de services aux entreprises et aux collectivités intervenant principalement dans quatre grands domaines : génie électrique, climatique et mécanique ; automatismes, instrumentation et contrôle ; technologies de l'information et de la communication ; maintenance et services.

Cegelec emploie 25 000 salariés et est présent dans plus de 30 pays, à travers plus de 1 200 implantations.

L'apport de Cegelec permettrait la constitution d'un pôle énergies au sein de VINCI dont le chiffre d'affaires dépasserait 7 milliards d€, dans un secteur appelé à connaître durablement des taux de croissance supérieurs au PIB.

Ce projet industriel ambitieux se traduirait par :

- un apport essentiel pour la gestion à l'échelle internationale des grands projets complexes, dont la part dans les activités du Groupe est appelée à croître ;
- un développement dans le domaine de la maintenance multitechnique, activité offrant une bonne récurrence ;
- une accélération de la pénétration du Groupe à l'international dans les métiers de l'énergie, en renforçant sa présence en Europe et en lui ouvrant le marché des pays émergents ;
- une bonne complémentarité des implantations, notamment en France ;
- un développement sur des secteurs porteurs tels que l'énergie, les hydrocarbures, les systèmes de transport ou le nucléaire.

Ainsi, avec Cegelec, VINCI deviendrait l'un des tout premiers acteurs européens des services aux entreprises et aux collectivités dans le domaine de l'énergie.

Un partenariat stratégique majeur

Parallèlement, Qatari Diar et VINCI sont convenus de renforcer leurs liens industriels en élargissant le périmètre de leur coopération engagée depuis 2007 pour développer l'ensemble des activités de VINCI au Qatar. Les deux partenaires agissent déjà ensemble au sein de la joint venture Qatari Diar-VINCI Construction Grands Projets (QDVC) qui conduit actuellement la phase d'étude du pont qui reliera le Qatar à Bahreïn et plusieurs grands projets pour la ville nouvelle de Lusail.

Pour Qatari Diar et VINCI, ce partenariat stratégique majeur constitue une opportunité unique de développement de leurs activités communes.

Un accord d'actionnariat stable

L'entrée de Qatari Diar au capital de VINCI serait assortie d'un accord d'actionnariat stable. Cet accord prévoirait la nomination au conseil de VINCI d'un administrateur proposé par Qatari Diar (soumise à l'approbation des actionnaires du Groupe), qui serait également membre du comité de la stratégie et des investissements, ainsi que le maintien pendant une durée de trois ans d'une participation de Qatari Diar au capital de VINCI pouvant évoluer entre 5 et 8%.

Impacts financiers pour VINCI

Pour VINCI, l'apport de Cegelec se traduirait par un accroissement de chiffre d'affaires d'environ 3 milliards d'€.

L'opération serait relative dès 2010.

Cette opération, exclusivement réalisée par échange de titres, serait neutre sur les ratios d'endettement de VINCI, seule la dette d'exploitation de Cegelec étant reprise.

Les actions VINCI remises en échange de l'acquisition de Cegelec seraient constituées d'une part d'actions nouvelles (émises par délégation de l'assemblée générale extraordinaire) et, d'autre part, d'actions auto-détenues.

*Contact presse : Vanessa Lattès
Tél. : 01 47 16 31 82
Fax : 01 47 16 33 88
Courriel : vanessa.lattes@vinci.com*